

ANNEXE 3

repères pour construire son projet

Cette annexe propose quelques questions pour aider les associations à construire un projet adapté aux enfants et aux familles accompagnés par le PRE.

À QUEL BESOIN LE PROJET RÉPOND-IL ?

Le projet doit partir d'un besoin clairement identifié : difficultés de socialisation, manque de confiance en soi, désengagement, faible autonomie, difficultés dans les relations familiales, accès limité aux pratiques culturelles ou sportives, etc. Le besoin présenté doit être suffisamment précis et ne pas se limiter à un constat général sur le territoire.

QUELS OBJECTIFS SONT RECHERCHÉS ?

Les objectifs doivent décrire les progrès attendus pour les enfants ou les familles, par exemple :

- Retrouver de la motivation et s'engager dans une activité ;
- Prendre davantage la parole devant un groupe ;
- Apprendre à reconnaître et à exprimer ses émotions ;
- Gagner en autonomie dans l'organisation de son travail ;
- Améliorer le dialogue entre les parents et leur enfant ;
- Découvrir et fréquenter durablement un équipement culturel ou sportif.

À QUEL PUBLIC LE PROJET S'ADRESSE-T-IL ?

L'association précise :

- L'âge des enfants concernés ;
- Le nombre de places proposées ;
- Les éventuels besoins ou profils auxquels l'action est particulièrement adaptée ;
- La place éventuellement prévue pour les parents ;
- Le ou les territoires dans lesquels le projet sera mis en œuvre.

Les enfants participants seront identifiés par les référents de parcours du PRE.

QUE FERONT CONCRÈTEMENT LES PARTICIPANTS ?

Le dossier doit permettre de comprendre le déroulement réel de l'action :

- Activités proposées ;
- Nombre, durée des séances et rythme de participation ;
- Taille des groupes ;
- Lieux de réalisation ;
- Méthodes et supports utilisés ;
- Qualifications des intervenants ;
- Éventuelle production ou restitution finale.

COMMENT LE PROJET S'ARTICULERA-T-IL AVEC LE PRE ?

L'association précise :

- Les modalités d'accueil des enfants orientés par le PRE ;
- La personne chargée des échanges avec les référents de parcours ;
- Les modalités de suivi de la participation ;
- La manière dont seront signalées les absences répétées ou les difficultés importantes ;
- Les suites éventuellement proposées à l'issue de l'action.

QUELLE PLACE SERA DONNÉE AUX PARENTS ?

Selon la nature du projet, les parents peuvent être associés :

- À la présentation initiale de l'action ;
- À certaines séances ;
- À des temps d'échange réguliers ;
- À une sortie ou à une restitution ;
- Au bilan de la participation de leur enfant.

Leur implication doit être adaptée aux objectifs du projet et ne constitue pas nécessairement une participation à toutes les séances.

LE PROJET EST-IL RÉALISABLE ?

L'association vérifie notamment :

- La disponibilité des intervenants et des locaux ;
- La compatibilité du calendrier avec la période de réalisation ;
- Les conditions d'encadrement et de sécurité des mineurs ;
- La faisabilité des déplacements ;
- La cohérence entre le nombre de participants, les activités proposées et les moyens mobilisés ;
- La complémentarité avec les actions déjà présentes sur le territoire.

COMMENT APPRÉCIER LES RÉSULTATS ?

Quelques indicateurs simples peuvent être retenus :

- Nombre d'enfants orientés, accueillis et ayant achevé l'action ;
- Régularité de la participation ;
- Implication progressive dans les activités ;
- Progrès observés au regard des objectifs du projet ;
- Retours des enfants, des parents et des référents ;
- Poursuite éventuelle vers une activité ou un dispositif de droit commun.

Exemple

Besoin identifié : certains élèves entrant en sixième rencontrent des difficultés à s'organiser et à trouver leurs repères au collège.

Objectif : renforcer leur autonomie et faciliter leur adaptation au nouvel environnement scolaire.

Action proposée : six ateliers en petits groupes consacrés à l'organisation du travail, à l'utilisation de l'emploi du temps, au repérage des interlocuteurs et à l'expression des difficultés rencontrées, avec un temps associant les parents.

Résultats observables : participation régulière, meilleure identification des personnes et lieux ressources, utilisation plus autonome des outils de travail et diminution des inquiétudes exprimées.